NUMÉRO 24
2ème TRIMESTRE 2007

l'écho de nos villages

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

LA TABLE RONDE, ROUTE DE CROQUIÉ

Sommaire

- DOSSIER : LE DÉPUTÉ
- VIE LOCALE
- VIE ASSOCIATIVE, VIE SCOLAIRE
- DÉLIBÉRATIONS DU C.M.
- ÉTAT CIVIL
- ANIMATIONS

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

édito

La rumeur... phénomène de transmission large par tout moyen de communication formel ou informel d'une histoire à prétention de vérité et de révélation.

La place du village, la place du marché du bourg voisin, les lieux de rencontres, les bureaux de vote, autant d'endroits où l'information et la désinformation circulent, se brassent, s'amplifient et se déforment.

Ainsi donc, une insidieuse maladie minerait ma personne et compromettrait, outre ma santé, mon avenir d'élu partant pour un nouveau mandat.

Nombre d'administrés renseignés par la rumeur ont pris de mes nouvelles et je les en remercie vivement.

L'histoire pourrait prêter à sourire, si elle ne pouvait avoir des conséquences dramatiques sur mon proche entourage familial, découvrant par hasard ma prétendue maladie.

L'ambition de chacun est légitime et respectable pour autant qu'elle soit fondée sur l'honnêteté personnelle et le respect d'autrui.

La propagation de rumeurs, quelles qu'elles soient, par qui que se soit, ne grandit pas le ou les initiateur(s).

Que chacun à sa place fasse son travail, œuvre non pour son bénéfice personnel ou par animosité envers autrui mais pour la collectivité qu'il s'est engagé à servir, et laissons aux administrés leur libre arbitre.

C'est le choix que mon équipe et moi-même avons fait.

Pour autant, notre mandat n'est pas terminé, le travail continue et des aides financières escomptées viennent de nous être notifiées récemment ; elles vont nous permettre de réaliser les projets suivants :

- l'aménagement d'un espace seniors et jeunesse (ancienne gare) ;
- la création de la maison de la chasse ;
- la création d'une structure multi accueil (crèche) ;
- l'achat d'un tracteur équipé de chasse neige et d'une épareuse ;
- les travaux divers de voirie.

Vous avez pu constater la publication dans la presse des appels d'offres les concernant.

Deux autres dossiers sont en cours de finalisation et feront l'objet de publication dans les prochaines semaines, il s'agit de :

- l'aménagement du chemin de Yon,
- l'aménagement de la traverse d'Amplaing (2ème tranche).

La dynamique et la motivation de notre groupe d'élus ne faiblissent pas, et je tiens à vous préciser que je présenterai devant vos suffrages en mars 2008 une équipe en partie renouvelée.

J. LORENZO

dossier

LE DÉPUTÉ

FRÉDÉRIQUE MASSAT, DÉPUTÉ
ALAIN DURAN, SUPPLÉANT,

Les élections législatives se sont déroulées les 10 et 17 juin 2007. Le nouveau député de la 1ère circonscription est Frédérique MASSAT, 43 ans, fonctionnaire, élue du Parti Socialiste.

ROLE ET TRAVAIL DU DEPUTE

>LE MANDAT DU DÉPUTÉ

L'Assemblée nationale réunit 577 députés élus pour cinq ans dans le cadre de 555 circonscriptions en métropole et 22 circonscriptions outre-mer. Chaque député, bien qu'élu dans un cadre géographique déterminé, est le représentant de la Nation tout entière. Ainsi, à l'Assemblée nationale et dans sa circonscription, chaque député agit et parle au nom de l'intérêt général et non pas au nom d'un parti politique, d'un groupe d'intérêt ou d'une région.

LE TRAVAIL DU DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

>COMMENT TRAVAILLE-T-IL ?

Pendant la session ordinaire, qui depuis la révision de la Constitution de 1995 s'étend du début d'octobre à la fin juin, les députés siègent en séance publique dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Ils peuvent également siéger en session extraordinaire sur convocation du Président de la République. Les séances publiques marquent les temps forts du travail du député, mais elles n'en représentent qu'une petite partie. En effet, chaque député est membre d'une commission permanente et d'une seule. Il peut aussi être membre d'une délégation ou d'un office parlementaire. Ces divers organes tiennent chacun plusieurs réunions par semaine.

Les députés partageant les mêmes opinions politiques, s'ils sont au moins vingt, peuvent constituer un groupe politique. La plupart des députés appartiennent effectivement à un groupe politique. Les groupes tiennent des réunions hebdomadaires où ils fixent leur position sur les débats de la semaine.

Les députés consacrent aussi une partie importante de leur emploi du temps à des réunions diverses, et à leur travail personnel de contact, de négociation et de réflexion. Certains d'entre eux représentent l'Assemblée auprès des Parlements étrangers et des institutions internationales.

>QUE FAIT-IL ?

A l'Assemblée, le député vote la loi et contrôle le gouvernement.

• Le vote de la loi

Hormis les cas très rares où un projet de loi peut être adopté par référendum, la loi est votée par le Parlement, selon une procédure fixée par la Constitution. Le Parlement vote, chaque année, une centaine de lois et de nombreux amendements (35 000 amendements examinés en 2002-2003, dont 2 760 ont été adoptés), au terme d'un long processus d'étude, de préparation et de discussion. Les amendements sont déposés par les députés à titre individuel ou collectif, par les rapporteurs des projets de loi au nom des commissions qui les désignent et par le Gouvernement. A côté des projets de loi déposés par le Gouvernement, chaque député à titre individuel ou dans le cadre du Groupe politique auquel il a décidé d'appartenir, peut déposer des propositions de loi. Parfois examinées en séance publique - et éventuellement adoptées au même titre que les projets de loi - ces propositions constituent souvent le moyen d'appeler l'attention sur un problème précis ou sur la nécessité de réformer les textes législatifs en vigueur.

• Le contrôle du Gouvernement

Les questions permettent aux députés d'interroger directement les ministres, soit oralement (questions au gouvernement, questions orales sans débat, soit par écrit : 13 à 15 000 questions sont publiées chaque année au Journal officiel.

Les communications du Gouvernement sont l'occasion pour eux de s'informer et de critiquer un point particulier de la politique d'un ministre.

Les commissions permanentes constituent souvent des missions d'information, composées de plusieurs députés, sur un thème précis : prix de l'eau, revenu minimum d'insertion, service national, etc. Un député peut être chargé d'établir un rapport d'information sur un sujet déterminé. Les députés peuvent en outre appartenir à une commission d'enquête sur la gestion d'un service public ou pour chargée de recueillir des informations sur des faits déterminés. Les rapports d'enquête sont publiés.

LE TRAVAIL DU DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN

SES MOYENS DE TRAVAIL

Pour exercer son mandat, le député reçoit une indemnité parlementaire qui assure son indépendance. Il est entouré d'une équipe de deux ou trois personnes (assistants parlementaires, secrétaires). Il dispose également du concours des services de l'Assemblée nationale pour l'accomplissement du travail législatif ou des missions de contrôle dont il est chargé. Il a un bureau à l'Assemblée et bénéficie de facilités pour ses communications postales, téléphoniques et ses déplacements.

SON STATUT

Le député ne peut pas être traduit devant les tribunaux pour les opinions ou pour les votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. En revanche, comme tout citoyen, il est responsable de tous ses autres actes ; cependant, en dehors des cas de flagrant délit ou de condamnation définitive, il ne peut être arrêté qu'avec l'autorisation du Bureau de l'Assemblée.

LE DÉPUTÉ ET LE CITOYEN

Le député est le représentant de la Nation, ce qui lui confère, entre autres, l'obligation de participer aux manifestations officielles de sa circonscription. Il est à l'écoute de ses concitoyens qu'il peut recevoir et également visiter. Il s'efforce de trouver une solution aux problèmes qu'ils rencontrent en intervenant auprès des administrations. Il se fait l'écho de leurs préoccupations à l'Assemblée pour critiquer et faire progresser la législation et améliorer son application.

Le député et le développement local

Le député se préoccupe du développement économique, social et culturel de sa circonscription, en liaison avec les autres élus. Il est l'interlocuteur privilégié et permanent des maires, des services de l'État, des milieux socioprofessionnels et des associations.

LE DÉPUTÉ ET LE DÉBAT POLITIQUE

Le député est généralement membre d'un parti. A ce titre, il anime le débat politique dans sa circonscription avec tous les habitants. Il est l'acteur principal du débat démocratique quotidien sur le plan local.

(Source : Assemblée Nationale)

Directeur de la publication : José LORENZO
Responsable de la rédaction : Eliane GRAVES
Photos : Mairie, S. AVENEL, J. BLACHE et Com. Com. de Tarascon
Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE, 09000 St-Jean de Verges.

VIE SCOLAIRE

Ecole de Mercus
classes de Cp/CE1 et CE1/CE2

vendredi 11 mai 2007

Monsieur le maire et les conseillers

Merci de nous avoir donné l'argent nécessaire pour partir en classe de découverte à la mer .
Nous avons appris beaucoup de choses et nous nous sommes bien amusés .

les C.P.C.E.1 et C.E.1 C.E.2

L'aquarium

Au premier aquarium on a vu un requin et une raie. Après on a vu le poisson clown dans le deuxième. Et aussi on a vu un poisson qui date de 1983. Maîtresse a vu un bernard l'ermite.
Et on a vu des méduses, des poisson transparents, on dirait qu'on voyait leurs arêtes. Dans le groupe de Laëtitia ils disaient avoir vu une pieuvre.

le pêche à pied

On est allé dans l'étang, on a commencé à pêcher avec une épuisette. Il y avait des briques pour faire des pièges. On a pêché beaucoup de poissons. On a pêché des anguilles et des crabes. Il y avait un crabe qui tenait dans ses pinces, un autre petit crabe c'était sans doute la mère avec son petit.

Les enfants des écoles
à la découverte
du milieu maritime
aux environs de La Franqui.

Les pêche à la ligne

Nous sommes allés dans l'étang. Le pêcheur nous a expliqué comment pêcher avec une ficelle à la canne. Il a pris un bouchon blanc et il a fait un nœud de ficelle pour mettre un petit. Nous avons tiré la ficelle sur 30 pas, puis longtemps. On a pêché des poissons des anguilles, des crabes. Puis on a remis la ficelle sur le bateau.

L'aquarium

J'ai vu dans un aquarium un poisson qui est mort en 1983. Puis j'ai vu un requin qui frisait le tour de l'aquarium et parfois il mettait son aileron à la surface de l'eau. J'ai vu aussi des méduses qui montaient et elles avaient deux couleurs rose et blanc.

SECURITE ROUTIERE A L ECOLE D'AMPLAING

PERMIS PIÉTON

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont passé leur permis piéton. Un gendarme est venu leur expliquer de quoi cela consistait, il a laissé un carnet et une vidéo afin que les enfants puissent se préparer à l'examen. Quand le gendarme est revenu, tout le monde était prêt pour répondre à toutes les questions, comme un vrai code de la route.
Tous sont repartis avec le permis piéton, prêts à affronter les dangers de la rue, à pied ou à vélo.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) sont allés à Aigues-Vives pour participer à la sécurité routière, il s'agit de reconnaître les panneaux du code de la route, de réaliser un parcours d'agilité en vélo, et de rouler sur un circuit routier.
Le meilleur élève de CM2 de chaque établissement est sélectionné pour représenter son école au niveau départemental. Pour Amplaing, il s'agit de Killian Dumas. Le mercredi 13 juin, il a affronté les 125 autres élèves de CM2 retenus pour la sécurité routière. Il a terminé 79ème.
Félicitations et merci Killian.

ANIMATIONS

>LES FÊTES LOCALES

- Jarnat : 14 juillet
- Amplaing : 28, 29 et 30 juillet
- Croquié : 4 août
- Mercus : 11, 12 et 13 août
- Garrabet : 18, 19 et 20 août

>CONCOURS DE PÉTANQUE : tous les vendredis soirs au boulodrome de Mercus jusqu'au mois d'octobre.

>BASE NAUTIQUE : diverses activités nautiques (téléski, pédalos, bateaux électriques, canoë-kayak), zone pique-nique, aire de jeu enfants, zone beach-volley, espace bar-restauration.

>SPECTACLE DE RENTRÉE : samedi 6 octobre 2007 à 21 heures à la salle polyvalente de Mercus : La Compagnie «le Cœur en Fête» présente «LA FRANCE EN CHANSONS» (40 artistes et l'orchestre pour un répertoire de chansons des années 30 à nos jours)

VIE LOCALE

Annexé au bulletin :
le carton d'invitation pour l'inauguration
du site mémoire de Brougues le 17 juillet 2007

CARNET NOIR

Le 23 mai disparaissait à l'âge de 79 ans Paul LAFAILLE maire honoraire, ici en présence d'Alain DURAN conseiller général du canton de Tarascon à la foire du 8 mai 2007 à Tarascon.
Retour sur les dates de sa vie d'élu municipal :

- **1959 à 1965 : conseiller municipal**
- **1965 à 1971 : adjoint au maire Philippe Amiel**
- **1971 à 2001 : maire de la commune**

CARTONS ROUGES

VOL DE FLEURS :
SITÔT PLANTÉ – SITÔT VOLÉ !

Comme chaque année la commune poursuit et élargit l'embellissement et le fleurissement des villages par l'installation de vasques et jardinières dans les rues, sur les lampadaires, les espaces propreté et comme chaque année dès leur plantation de nombreux plans de fleurs disparaissent. Le phénomène s'étend dans toutes les communes. Malveillance, bêtise, nuire à autrui, c'est toute la collectivité qui est lésée, et pas seulement la municipalité.

RESPECT

Pendant la récréation dans la cour de l'école d'Amplaing un élève s'est blessé à la main en tombant sur... un tesson de bouteille ! Bilan six points de suture à la main. Cela aurait pu être plus grave...

Que faisaient des débris de canette dans une cour d'école ? Il semble que le passe temps favori de certains jeunes locaux, et d'autres, soit de consommer sur les places des villages et leurs alentours et de se débarrasser des contenants en les jetant au plus près des lieux de rencontre, les déplacements vers les containers étant sans doute trop pénibles.

Libre à eux de passer leur temps selon leurs envies, mais le respect des autres, de l'environnement et de la municipalité qui entretient les villages cela s'apprend. A défaut, on respecte la vie de ses concitoyens qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.-

LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

BODEGA LA PEÑA

Inauguration le 26 avril de la Bodega "La Peña" sur la base nautique par Elodie et Christophe, du Cathare.

INFOS

- Dans le cadre du Plan départemental canicule, le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) se tient à la disposition des communes qui souhaitent signaler des cas de personnes âgées isolées ou fragilisées. Un numéro d'appel à votre disposition : 05 61 64 40 90.
- Info pratique : prochainement à acheter à la Poste l'enveloppe «prêt à poster» à l'image de la commune, dont un exemplaire vous sera offert par la Poste par distribution directe dans les boîtes aux lettres.

INAUGURATION DE LA POSTE

Mercredi 20 juin, inauguration du bureau de Poste de Mercus en présence de Valérie ROUSSIN, directrice de La Poste, Raymond DEDIEU, directeur de la communication, M. PLANES, directeur d'établissement terrain, des élus de la commune et des entreprises ayant réalisé les travaux.

LE TRIATHLON ARIÉGEOIS

Mercus accueillait Le 17/06/2007 Le 2ème triathlon organisé par Ariège Pyrénées Triathlon dont les épreuves sont qualificatives pour Le championnat de France.
Y participaient 100 messieurs et 7 dames

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 MARS 2007 :

- vote du budget principal et de la régie électrique,
- vote d'une subvention exceptionnelle pour les classes de découverte à la mer des enfants des classes de maternelle (638 €) et CP-CE (1 000 €),
- rejet de la demande de contribution financière de la commune aux frais de scolarisation d'enfants à l'école privée St-Joseph à Tarascon, la commune ayant la capacité d'accueil de ces enfants.

17 AVRIL 2007 :

- Fonds urbanisme et habitat (FUH), fonds social d'aide au logement et d'aide aux charges d'électricité, d'eau et téléphone : l'Etat a transféré aux conseils généraux le fonds de solidarité logement pour lequel le financement est maintenant assuré par les contributions financières du Département (obligatoire) et volontaires des divers partenaires (CAF, MSA, Office d'HLM, communes...) la participation de Mercus est de 2 485 € (2,20€/habitant),
- cession gratuite de terrain par M. Aimé Arseguel au bénéfice de la commune pour régularisation du tracé de l'impasse de la Bergerie à Garrabet,
- notification de dotations financières : - dotation de solidarité rurale : 8 620 € - fonds de compensation de la TVA 98 892 €,
- CLAE/CLSH : changement d'appellation de la structure gestionnaire (anciennement «Léo Lagrange») qui devient «Loisirs, Education et Citoyenneté Grand Sud» et fixation de la participation financière de la commune pour le CLSH (2,30 €/jour/par enfant, plafonné à 40 jours par an et par enfant).
- mise en place de la signalétique dans les villages pour un montant de 5 000 € pour lequel une subvention sera demandée à la Communauté de Communes dans le cadre des opérations OMPCA.
- point sur le financement de la structure d'accueil petite enfance (crèche) : montant des travaux 414 000 € - subventions représentant 60 % du coût : CAF 127 500 €, Conseil Général 62 000 €, Conseil Régional 62 000 €- permis de construire accordé le 16 novembre 2006.

1ER JUIN 2007 :

- ATSEM : départ à la retrait de Mme Trousselle et réaménagement des postes des agents en place en 2 postes d'ATSEM 1ère classe en temps annualisé de 32h/semaine,
- Emplois saisonniers : examen des 13 demandes d'emplois saisonniers formulées par les jeunes de la commune,
- tirage au sort de 3 jurés d'assises,
- prix du repas CLAE/CLSH : alignement sur le tarif cantine de 2,10 €/enfant et 4,00€/adulte,
- alignements de voirie : route de Croquié : cession de terrain gratuite par M. Grollier et les consorts Cire – chemin de Souard à Garrabet : un courrier va être adressé aux 6 propriétaires sur la base de l'estimation des Domaines,
- création de la zone artisanale «le Castagnès» à Amplaing : un courrier va être adressé aux propriétaires sur la base de l'estimation des Domaines, pour acquisition des terrains,
- contrat d'aide à l'emploi : sur la base de mesures gouvernementales d'aide au retour à l'emploi des personnes en grandes difficultés est créé un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet pour une durée maximum de 24 mois,
- construction de la crèche et de l'espace seniors-juniors à la gare : ouverture des plis pour les mission SPS : le bureau d'études Projétude est retenu pour les 2, et la mission de contrôle technique est confiée au bureau Véritas pour les 2 projets,
- la date définitive de l'inauguration du site de Brougues après accord des différents partenaires de la manifestation est fixée au 17 juillet 2007.

VIE ASSOCIATIVE

L'ENTENTE ASSOCIATIVE DU VILLAGE a offert aux habitants et autres convives une superbe soirée bavaroise où tous les ingrédients étaient réunis (folklore, musique, repas, danse) pour faire de cette première sur le village une très agréable manifestation festive. Une initiative qui mérite d'être renouvelée.

LES AMIS DU SERBEL - Avec le retour du printemps les amis du Serbel ont largement profité d'un calendrier très attractif : omelette pascale à Croquié dans la grande tradition locale, évasion en Normandie et Bretagne pour l'Ascension, rencontre avec les vaches de l'Aubrac pour la fête de la transhumance le 26 mai, reprise des randonnées...

Une mention exceptionnelle pour la soirée du 9 juin où le Jeune Chœur Polyphonique de l'Ariège sous la direction de Dominique Gretillat a présenté un magnifique programme de chant choral en l'église de Mercus. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert au public et aux choristes, autour des délicieuses pâtisseries concoctées par les bénévoles de l'association et des crêpes de la boulangerie Amiel.

LE COMITÉ DES FÊTES DE GARRABET
Le rallye de l'Ascension a réuni pour son édition 2007, 17 équipages qui ont parcouru le Pays d'Olmes après avoir résolu des énigmes tout au long du parcours. Félicitations à l'équipe Icre-Corraze qui remporta la corbeille offerte par Martine et Francis.

ETAT CIVIL

• NAISSANCES •

09 mai 2007 : Lucie DA SILVA
20 mai 2007 : Romane GRAUBY
1er juin 2007 : Anne-Sophie LOURENCO

• MARIAGE •

16 juin 2007 : Elodie FERRIER et Christophe MONLONG

• DÉCÈS •

21 mai 2007 : Gilberte ROUAN, epouse DALLA COSTA
23 mai 2007 : Paul LAFAILLE

L'ETOILE OLYMPIQUE MERCUSIENNE (E.O.M) présente son nouveau bureau : Président : Santos Hernandez, vice-présidents : Eric Tortia et Bernard Dumas, secrétaire : Nathalie Dumas, secrétaire adjoint : Antoine Garroz, trésorier : Bernard Dumas, trésorier adjoint : Patrick Roques, membres : A. Castellano, Ch. Chouquet, S. Péreira, B. El Moussaoui, C. Péreira, A. Machado, M. Ychouy, X. de Ferluc et JJ. Espenan.
Concernant l'école de football, une entente a été créée avec le F.C Montcalm pour toutes les catégories de jeunes.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'EOM
(Quel bel homme ! Note du maquettiste)